

Published on *Lab Périurbain* (<http://periurbain.cget.gouv.fr>)

Accueil > L'EDITORIAL DE JEAN-MICHEL BAYLET, MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE LA RURALITE ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

L'EDITORIAL DE JEAN-MICHEL BAYLET, MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE LA RURALITE ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES



Vivre dans un environnement préservé, pouvoir réaliser un projet immobilier, habiter une maison avec un jardin, voici quelques-unes des raisons qui poussent nombre de nos concitoyens, à s'installer dans ce que les géographes appellent le périurbain.

Longtemps délaissés voire négligés, ces territoires ont fait l'objet, ces dernières années d'une considération inédite de la puissance publique.

Ainsi, les recherches et les rapports consacrés à l'avenir de ces espaces se sont multipliés. Les rencontres organisées en novembre 2015, sur le thème « Vivre et habiter le périurbain, aujourd'hui et demain » ont également constitué un moment charnière, au cours duquel la parole fut donnée aux habitants et aux élus locaux.

Tous nous disent leur attachement à un environnement privilégié et à l'identité de leur commune. Ils nous

font également part de leurs attentes, en matière d'habitat, d'équipements et de services de proximité.

Ce site retrace la grande consultation menée dans [six territoires représentatifs](#) et constitue un espace dans lequel nos concitoyens qui y vivent [peuvent témoigner](#).

Cette plateforme vise également à recenser, diffuser et à valoriser les initiatives et expérimentations locales (agriculture de proximité et circuits courts, commerces, urbanisme, mobilités, accès aux services, vivre ensemble...) qui sont portées par les forces vives, et notamment par les collectivités territoriales. Car j'ai la conviction qu'il n'existe pas, pour ces zones hétérogènes, un modèle unique d'évolution. Au contraire, chacun doit élaborer des réponses adaptées à ses enjeux spécifiques, en conciliant urbanisation et préservation des espaces naturels, attractivité résidentielle et développement économique.

Dans cette perspective, les territoires périurbains ont été placés au cœur de [la démarche de l'Atelier des territoires](#) et, plus récemment, le [Prix de l'innovation périurbaine](#) a été lancé.

Le rôle de l'Etat - notamment à travers les services déconcentrés - vise à encourager et à accompagner, ce développement, car il doit être le fruit d'une démarche partenariale (en accompagnant et en encourageant les acteurs locaux) et transversale (en embrassant tout ce qui fait le quotidien des habitants).

Jean-Michel Baylet, ministre de l'Aménagement du Territoire,
de la Ruralité et des Collectivités territoriales
